



## RDC

**Le développement des filières végétales pourrait contribuer à la lutte contre la malnutrition p. 4-5**

## RDC:

**100 millions USD de salaire des agents disparaît suite à une faible couverture des banques p. 6**

# SOMMAIRE

## La Transparence



### EDITORIAL:

**Quelle approche pour une meilleure lutte contre la pauvreté?**

**page 3**



### RDC:

**Le développement des filières végétales pourrait contribuer à la lutte contre la mal nutrition**

**pages 4-5**



### RDC:

**100 millions USD de salaire des agents disparaît suite à une faible couverture des banques**

**pages 6**



### RDC:

**L'Etat congolais renonce à l'encaissement de 54 millions USD par an des dividendes issus de l'opération de bancarisation**

**page 7**

Publication mensuelle éditée par l'Observatoire de la Dépense Publique, ODEP  
Avenue Zinnias 568, 10<sup>ème</sup> Rue, Limete, Quartier Résidentiel Kinshasa/Rép.Dém. du Congo  
E-mail: [odeprdc.platforme@gmail.com](mailto:odeprdc.platforme@gmail.com)  
[www.odeprdc.org](http://www.odeprdc.org)

Editeur responsable:  
Observatoire de la Dépense Publique

Président du Conseil d'Administration:  
Florimond MUTEBA TSHITENGE

Directeur de Publication:  
Florimond MUTEBA TSHITENGE

Secrétaire de Rédaction  
Jacques KATSHELEWA

Rédacteur en Chef  
Valery MADIANGA

Equipe de Rédaction  
Jacques KATSHELEWA,  
Valery MADIANGA  
Clarisse BONSU

Mise en page et Réalisation PAO  
Valery MADIANGA

*Nos partenaires*



**RDC :**

## **Quelle approche pour une meilleure lutte contre la pauvreté?**

***La lutte contre la pauvreté est un des aspects important de la lutte contre le sous-développement. Pour vaincre celui-ci, tous les acteurs du processus de développement doivent s'accorder sur le fait que la croissance économique devrait permettre une amélioration des conditions des vies des congolais et l'élévation de leur niveau de conscience. La question qui se pose est de savoir quel type d'économie pourrait être accepté, et animé par toute la communauté humaine de la RDC, afin que soit atteint les Objectifs de la croissance et le Développement.***

La construction économique devant permettre aux congolais de mieux vivre et d'œuvrer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions d'existence, la première question qui se pose est de savoir comment faire entrer les 80 millions des congolais dont 90% sont pauvres dans une économie d'échanges intérieurs où, si l'on préfère, dans des appareils de production devant répondre en priorité aux besoins de ces 80 millions des congolais. Connaissant ainsi le but essentiel de la croissance, à savoir l'emploi de la totalité de la population, les plans, les programmes et les projets de l'Etat devraient être conçus de telle sorte qu'à leurs échéances, tous les congolais auront du travail, un revenu à dépenser et à épargner, une activité productive et un pouvoir d'achat.

C'est ici le lieu de rappeler l'importance du secteur agricole comme le fondement principal d'une croissance pro-pauvre et de création de millions d'emplois. L'horticulture, les industries laitières et la sylviculture, qui sont toutes des activités à forte intensité de main d'œuvre doivent également être développée rapidement.

Il s'agit d'un choix politique fondamental dont la lutte contre la pauvreté est un aspect important mais pas une fin en soi, parce qu'elle n'est qu'une étape à dépasser dans le processus du développement et du progrès social de la RDC. A court terme et en attendant qu'un tel choix politique devienne réalité, le renforcement des capacités des acteurs publics œuvrant dans le processus de la lutte contre la pauvreté est essentiel

Le gouvernement doit donc formuler une initiative qui permettrait de replacer les acquis actuels, en matière de lutte contre la pauvreté, dans un plan consolidé de renforcement des capacités des ministères pro-pauvres. Ce dernier doit viser : (i) le renforcement des compétences internes des Ministères concernés ; (ii) l'appropriation des missions de ces derniers au niveau global et spécifique de chaque service (en liaison avec la réforme de l'administration publique) ; (iii) l'harmonisation et optimisation des appuis des différents bailleurs à la planification et au suivi-évaluation du processus de lutte contre la pauvreté, (iv) la définition des modalités concrètes qui permettront de consolider et internaliser les capacités. Cependant, cette solution ne sera pas suffisante si les acteurs politiques (du gouvernement) n'appliquent pas le principe du respect de l'exercice du pouvoir.

Tous les efforts entrepris pour éradiquer la pauvreté devraient se constater aussi bien dans les affectations budgétaires des ressources publiques que dans les dépenses même des ressources disponibles pour les exercices budgétaires à venir. Pour ce faire, un examen approfondi des prévisions, des réalisations des dépenses budgétaires dans les secteurs considérés comme pro-pauvres est requis. Les différents candidats présidents de la République, une fois élu, devra prendre en compte les priorités de la population à la base dans les programmes du Gouvernement et la traduction des dites priorités dans le budget.

**Prof. Florimond MUTEBA**  
**PCA/ODEP**

### RDC-AGRICULTURE

# Le développement des filières végétales pourrait contribuer à la lutte contre la mal nutrition



**L'**évolution de la production des Filières végétales au cours de la période allant de 2012-2018 révèle un léger accroissement de la production des céréales, des racines et tubercules, des légumes ainsi que des oléagineuses dont les indices d'activité ont atteint 150,65% pour les agrumes, 116,07 % pour les céréales et 108,67% pour les racines et tubercules. La production nationale moyenne annuelle est de l'ordre de 44.261.499 tonnes avec une moyenne de variation de l'ordre de 3,2% soit une performance de 0,2% par rapport au taux de croissance démographique de 3% tel que retenu à l'élaboration du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA).

Cette légère performance constatée serait consécutive aux efforts consentis dans le secteur par le Gouvernement ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) notamment la Banque Mondiale (BM), le Fonds International de Dé-

veloppement Agricole (FIDA), la Banque Africaine de Développement (BAD). Ces efforts ont été matérialisés à travers les campagnes agricoles (2012-2015), la mise en œuvre du Parc Agro-Industriel Bukanga-Lonzo, la mise en œuvre dans le cadre du PNIA, des projets/programmes d'appui à la redynamisation de la production des filières végétales par l'appui à l'accès des paysans aux intrants de qualité et la réhabilitation et l'entretien des voies de desserte agricole.

Il en résulte qu'entre 2013 et 2014, la production en valeur absolue de l'huile de palme a enregistré une hausse avant de baisser en 2015. Son indice de production, malgré la baisse constatée en 2015 (112,06 points), a enregistré les meilleurs points de la période sous examen (132,89 points en 2013 et 137,41 points en 2014) avec des variations passant de -19,06 % en 2012; 32,89 % en 2013; 37,41 % en 2014 et à 0,12% en 2015.

De même, les indices de production du café robusta



et café arabica relativement en-dessous de la référence en 2013, ont connu une hausse en 2014 avant de baisser en 2015. Une légère augmentation de la production en valeur absolue a été observée. Il en est de même pour le thé.

L'évolution de la production de ces filières constatées au cours de la période sous examen serait, selon le Rapport annuel 2015 de la Banque Centrale du Congo (BCC), imputable à l'intérêt manifesté pour la culture de rente, par des pays tels que le Canada, la Chine et le Japon dans le cadre de la coopération bilatérale avec la RDC.

De même, le montant encaissé par le pays pour le développement du secteur primaire de l'économie s'élève à 1.130.951.435 \$. Ce financement provient essentiellement de la banque mondiale, de l'Union Européenne, de la Belgique, de la Banque Africaine de Développement, du Fonds international de développement agricole et du gouvernement américain (USAID) pour être investis principalement dans la Province du Kongo Central et du Kwilu pour la réhabilitation de ces filières.

Ce qui a conduit à un accroissement récent de la valeur ajoutée du secteur de l'Agriculture à 3,1 % durant l'année 2016, en établissant son indice d'activité à 115,3 points. Cette progression a été favorisée par les investissements réalisés dans ce secteur notamment à travers les ouvertures des pistes agricoles, ainsi que la mise à disposition d'intrants

aux agriculteurs.

Il sied de relever que ce comportement est attribuable au renouvellement des engagements pris par les partenaires techniques et financiers (PTF), particulièrement la tripartite (FAO-FIDA-PAM) dans l'accompagnement du secteur agricole et celui de l'agro-industrie.

### **Contribution de l'agriculture à la croissance du PIB**

En 2013, l'indice d'activité de cette sous-branche s'est établie à 103,2 points contre 102,7 en 2012. Cet accroissement a résulté essentiellement de celui de la composante « production agricole vivrière » qui a pesé pour 96,3 % dans l'ensemble de la production agricole. Ce dynamisme fait suite notamment aux actions engagées par l'Etat au plan national à travers les différentes campagnes agricoles en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer la vigueur des filières d'exportation. La production agricole a enregistré une hausse de 4,6 % de sa valeur ajoutée contre 4,0 % en 2014.

La valeur ajoutée de la sous-branche « Agriculture » s'est accrue de 3,1 % durant l'année 2016, établissant son indice d'activité à 115,3 points. Cette progression a été favorisée par les investissements réalisés dans le secteur agricole notamment à travers les ouvertures des pistes agricoles, ainsi que la mise à disposition d'intrants aux agriculteurs.

Avec une valeur ajoutée en léger ralentissement par rapport à 2015, soit 3,1 %, la production vivrière a enregistré une contribution à la croissance du PIB réel de 0,5 point de pourcentage, en recul de 0,2 point. Cette évolution est attribuable aux maladies ayant affecté deux cultures constituant la base du régime alimentaire de la population, à savoir : la striure brune du manioc et le wilt bactérien du bananier.

Comparativement à l'année 2015, la production agricole de rente a connu une légère progression de sa valeur ajoutée en 2016, s'établissant à 5,7 % contre 5,5 % en 2015. Cette évolution a résulté, d'une part, de l'augmentation des surfaces d'exploitation de certaines cultures pérennes, notamment le cacao et le caoutchouc, du fait de l'installation de nouvelles sociétés, associée à une assistance technique en faveur des planteurs et, d'autre part, de prix d'achat compétitifs dans le Nord Kivu, le Sud Ubangi et l'Ituri.

En définitive, la production agricole indique, dans l'ensemble, des tendances haussières à travers toutes ses composantes. Toutefois, cet accroissement n'a pas été suffisant pour couvrir toute la demande. D'où, la persistance des importations des produits alimentaires comme le maïs, le riz, le blé, la viande et le poisson.

RDC :

## 100 millions USD de salaire des agents disparaît suite à une faible couverture des banques



**La faible couverture des banques dans différentes provinces serait à la base de la disparition d'environ 162 917 158 634,53 FC soit 100 millions USD des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, indique un audit de la Cour des Comptes sur la bancarisation.**

Pour effectuer la paie, les banques font recours à des guichets mobiles (Agents payeurs des banques ou sous-traitants). A titre illustratif, le cas de la province du Haut Lomami qui ne dispose que d'une seule banque, à savoir la TMB, laquelle n'est implantée que dans le chef-lieu ; la province du Kasai central où certains agents sont payés par Airtel Money comme sous-traitant de RAWBANK, succursale de Kananga.

Or le séjour sur place de ces guichets mobiles n'exède pas généralement trois jours.

Ce délai ne permet pas de servir tous les bénéficiaires. Les salaires non payés sont retournés à la banque, qui les assimile aux reliquats à reverser dans le sous-compte du compte général du Trésor.

Cependant, de l'analyse des différentes données de la cour des comptes, il se dégage des discordances entre les montants de listings de paie et des avis de crédits. Pour l'exercice 2015 par exemple, tel que l'indique l'audit de la cour des comptes, les listings totalisent CDF 527 024 907 689,10 tandis que les

avis de crédits donnent, quant à eux, un montant de CDF 689 942 066 323,63, soit un écart de CDF 162 917 158 634,53.

Pour rappel, l'article 3, tiret 6 du Protocole d'Accord sur la Paie des agents et fonctionnaires de l'Etat signé en 2012 entre d'une part, le Gouvernement de la République et l'Association Congolaise des Banques «ACB» renseigne que *les banques s'engagent à procéder à l'ouverture de comptes individuels pour les agents et fonctionnaires de l'Etat désignés sur les listings ; Rendre les salaires disponibles dans les comptes des bénéficiaires dans un délai ne dépassant pas quarante-huit (48) heures, à compter de la date de réception de l'avis de crédit et des listings de paie des fonctionnaires de l'Etat concernés...*

La Transparence

RDC:

## L'Etat congolais renonce à l'encaissement de 54 millions USD par an des dividendes issus de l'opération de bancarisation



**E**n août 2011, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a pris l'option de bancariser les opérations de paie des agents et fonctionnaires de l'Etat. Une année plus tard, soit en 2012, le Gouvernement congolais signait un protocole d'accord avec

*l'Association Congolaise des Banques «ACB».*

Objectifs maîtriser les effectifs du personnel émarquant au budget de l'Etat ainsi que le volume financier de la masse salariale correspondante, à travers la réduction des irrégularités du fichier unique de la paie, le blocage des doublons et la détection des fictifs.

Après sept ans (7) d'application, l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP) note que des nombreux qu'en confiant cette opération aux différentes banques commerciales, en lieu et place des services de Etat, le pays renonce à 54 millions par an aux dividendes issus de la bancarisation. En sept ans, le service aurait apporté 378 millions USD.

Pourtant, la RDC possède des institutions financières étatique, qui sont aujourd'hui en faillite, notamment la Caisse d'épargne et des crédits. Ce service de bancarisation aurait pour mission aussi de le relever, créer différentes agences en provinces et permettre à ces nombreux agents de l'état à travailler dans des bonnes conditions.

Il y a aussi les antennes provinciales de la banque centrale, qui pourraient aussi, grâce à cette opération, se doter des moyens de subsistance et relancer leurs activités.

Ce service de bancarisation permettrait aussi le renforcement de l'efficacité de ces institutions financières, faciliter la gestion financière des ETD dans le cadre de la décentralisation à travers l'accroissement des agences.

Bien que bénéfique pour les agents et fonctionnaires de l'Etat, la bancarisation mériterait une évaluation après sept ans de son application.

Pour rappel, quinze (15) banques sont concernées par la bancarisation: SOFIBANQUE, ADVANS, BCDC, BGF BANK, RAWBANK, FIBANK, ECO-BANK, FBN BANK, ACCES BAN, AFRILAND, BIAC, BOA, PROCREDIT, TMB, UBA.

## La Transparence

# MAMAN MALEWA

